

## La journée de la coopération européenne

Les programmes et projets de coopération territoriale ont célébré, pour la deuxième année consécutive, la "Journée de la coopération européenne", le 21 septembre 2013. Cette campagne soutenue par le programme INTERACT, la Commission européenne et le Comité des Régions a pour but de mettre en avant les résultats des projets transfrontaliers financés par les fonds européens. Cette année ce sont plus de 150 événements qui ont été organisés à destination du grand public, dans une trentaine de pays. L'objectif : montrer les bénéfices de la coopération territoriale. Pour l'eurodéputée Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, qui soutient cette journée : "la frontière est encore appréhendée comme une zone de compétition et de fracture : ni les citoyens, ni les administrations

publiques, ni les décideurs politiques ne connaissent ni ne mesurent le potentiel et la valeur ajoutée de la coopération transfrontalière. Pourtant, depuis 2007, l'Europe a alloué plus de 8,5 milliards d'euros à cette coopération afin d'aider les collectivités locales à faire face à leurs défis communs. En ces temps de crise et de raréfaction de l'argent public, la coopération transfrontalière recèle des économies d'échelles et des gisements de compétitivité. Elle permet, par exemple, la mise en œuvre de clusters et d'équipements conjoints en matière de santé, d'emploi, de culture, de transport, de gestion des risques ou d'environnement."

[www.ecday.eu](http://www.ecday.eu)



## Préparation de l' Accord de Partenariat France 2014-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020, chaque Etat membre de l'Union européenne est amené à rédiger un Accord de Partenariat. Ce document national définira les orientations stratégiques qui devront guider la mise en œuvre des fonds européens.

Suite à une concertation nationale et de nombreux séminaires thématiques organisés entre mars et mai 2013, une première version de l'Accord de Partenariat a été élaborée, sous le pilotage de la DATAR.

La première version de cet accord<sup>1</sup> prend en compte la coopération transfrontalière et contient des éléments stratégiques ou de diagnostic ayant un impact sur les territoires transfrontaliers. Elle a été également transmise aux Etats membres voisins de la France, afin d'assurer une coordination avec eux sur ces enjeux.

La version finale de l'Accord de Partenariat sera préparée d'ici fin octobre 2013 et intégrera notamment les indications fournies par les autorités de gestion des programmes européens

2014-2020 qui sont en préparation également. A noter, en lien avec l'Accord de Partenariat, une étude sur les approches territoriales intégrées commandée par la DATAR a été mise en ligne<sup>2</sup>. A partir d'une analyse des dispositifs dans la période 2007-2013, cette étude explore les modalités de mise en œuvre des outils ITI et DLAL, proposés dans les nouveaux Règlements 2014-2020 y compris dans le contexte transfrontalier.

<sup>1</sup> Consultez cette version : [cliquez ici](#).

<sup>2</sup> A consulter en [cliquant ici](#).

# ÉVÈNEMENTS

## OCTOBRE

La MOT organise cinq séminaires relatifs aux montages opérationnels des projets transfrontaliers aux frontières françaises.

Plus d'infos ci-contre (colonne de droite).

**Événement de clôture du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen**, le 8 octobre à Mons.

**OPEN DAYS - Atelier MOT-CECICN**, le 9 octobre à Bruxelles : "La coopération territoriale et le marché unique - Comment créer une valeur ajoutée tangible pour les citoyens". Organisé par la CECICN, l'atelier (Code O9B02) sera suivi d'un "networking event" commun avec l'atelier de la Plateforme des GECT.

**Colloque international "Frontières, murs et sécurité"**, les 17 et 18 octobre 2013 à Montréal.

**Congrès IBA Basel** : "Cross Border Planning and Cooperation", du 17 au 19 octobre 2013 à Bâle.

**L'Euro-Institut fête ses 20 ans !** le 21 octobre 2013 à Strasbourg.

**Conférence "Prospects for the European Union: Borderless Europe?"**, les 25 et 26 octobre 2013 à Budapest.

## NOVEMBRE

**Conférence annuelle de l'ARFE**, du 7 au 9 novembre 2013 au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin.

**Conférence Finale du projet CAMIS**, le 21 Novembre 2013 à Rouen.

Plus d'infos – Les autres événements : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

## Séminaire juridique à la frontière franco-hispano-andorrane

Près de 70 praticiens français, espagnols et andorrans ont participé au séminaire sur les outils juridiques des projets transfrontaliers organisé par la MOT le 16 septembre à Toulouse à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées.

L'objectif du séminaire était de sensibiliser et d'informer les acteurs locaux de la coopération transfrontalière sur les outils disponibles : convention de coopération transfrontalière, association, GEIE, consorcio, GECT.

L'événement a également encouragé l'échange des bonnes pratiques sur l'utilisation des outils.

En ouverture, Marc Carballido, vice-président de la Région Midi-Pyrénées, s'est félicité du fait que toute la chaîne des Pyrénées était représentée au séminaire. Il a souligné le fort engagement transfrontalier de la Région, au cœur du massif et à distance égale de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Après une présentation comparative des outils juridiques réalisée par la MOT, les participants ont partagé leurs expériences lors de deux ateliers :

- Dans le premier atelier, dédié aux outils pour les investissements opérationnels et les services transfrontaliers, la discussion est partie des exemples du GECT de l'Hôpital de Cerdagne et du GEIE Bihartean (CCI transfrontalière).

Les échanges ont abordé les

questions pratiques liées au choix, au montage et au fonctionnement des outils juridiques au service des projets. Par ailleurs, les participants ont souligné l'impact des différences des cadres législatifs sur les structures transfrontalières. Par conséquent, a été mis en avant le besoin d'anticiper ces différences et de mener des discussions multi-niveaux pour travailler sur l'interopérabilité des systèmes nationaux.

- Le deuxième atelier, dédié aux outils pour la gouvernance et le développement des territoires (avec les exemples du GEIE de l'Eurocité Basque et du Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées) a mis en avant la question du temps :

l'impulsion politique est nécessaire au projet de territoire, mais le temps politique, rythmé par les élections de part et d'autre de la frontière, n'est pas le même que celui des acteurs. Dès lors, les territoires doivent se doter d'une gouvernance stable, avec un support juridique adapté, requérant au départ le soutien des programmes de coopération en termes d'ingénierie territoriale.



Ce séminaire était le premier d'un cycle de cinq événements dédié chacun à une ou deux frontières :

- [France-Espagne-Andorre\\*](#), le 16 septembre à Toulouse

- [France-Suisse](#), le 3 octobre à Annemasse

- [France-Italie](#), le 10 octobre à Gênes

- [France-Allemagne-Luxembourg](#), le 17 octobre à Sarreguemines

- [France-Belgique-Royaume Uni](#), 29 octobre à Lille.

A l'issue du projet\*, la MOT élaborera un document d'information et d'aide à la décision pour guider les porteurs de projets transfrontaliers dans le choix de la forme juridique la plus adaptée à leur besoins.

\* Cliquez pour consulter le site de chaque séminaire (programme, inscription en ligne).



\*Projet cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

## Apprentissage dans le Rhin supérieur



A l'invitation de Philippe Richert, président de la Région Alsace, ancien ministre, et Urs Wüthrich-Pelloli, président de la Conférence du Rhin Supérieur, 28 institutions

françaises et allemandes ont signé le 12 septembre à Saint-Louis un accord cadre relatif à l'apprentissage transfrontalier dans le Rhin Supérieur. Cet accord est destiné à encourager la mobilité transfrontalière des apprentis. Il définit le cadre et les conditions de l'apprentissage transfrontalier, qui s'ouvre aux jeunes de tous les niveaux de formation en Alsace, en Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat.

Plus d'infos.

## L'eau sans frontières

Les 25 et 26 septembre s'est tenu à Mulhouse la première édition d'Aquaterritorial\* : lieu d'échange et de partage autour des enjeux de la gestion de l'eau et des milieux. La MOT y a animé un séminaire intitulé "Quelle gestion des eaux transfrontalières ?".

[www.aquaterritorial.com](http://www.aquaterritorial.com)

\*Organisé avec le SIVOM de la région Mulhousienne, Mulhouse Alsace Agglomération, la Ville de Mulhouse et soutenu par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Conseil général du Haut-Rhin et la Région Alsace.

## Consultation URBACT

Le réseau de la MOT a contribué à la consultation lancée par URBACT sur la préparation du nouveau programme URBACT pour la période 2014-2020. L'objectif pour le réseau de la MOT est d'affirmer et de renforcer la place des agglomérations transfrontalières dans ce programme destiné à promouvoir la mise en réseau des villes.

[www.urbact.eu](http://www.urbact.eu)

Pour télécharger la consultation de la MOT : [cliquez ici](#).

## Séminaire de la Plateforme de Budapest

La Plateforme de Budapest<sup>1</sup> a organisé, le 2 Juillet au siège de l'Union Benelux à Bruxelles, un séminaire qui a porté sur le rôle de l'échelon national pour l'appui à la coopération transfrontalière. Ce premier événement public depuis la création de la Plateforme a été une réussite. Les participants ont pu mieux connaître l'expérience de quatre pays : Allemagne, France, Hongrie et Pays-Bas et entendre le point de vue de la DG REGIO, du Conseil de l'Europe et du Comité des Régions.



### La MOT en Afrique

Mandatée par l'UNCDF, le Fond d'équipement des Nations unies, la MOT accompagne le programme "LOBI" (Initiative locale transfrontalière) en Afrique de l'Ouest. L'enjeu de ce programme est de soutenir le développement local des territoires transfrontaliers ouest-africains. Pour ce faire, le directeur de la MOT, Jean Peyrony, accompagné de Jean Rubio et Jonathan Boudry (MOT) ont participé à une rencontre des acteurs locaux, nationaux et régionaux de la coopération africaine en juillet 2013 au Sénégal (siège de l'UNCDF). Une expérience pilote portera sur la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Les maires africains présents ont fortement exprimé un besoin d'échanges avec les collectivités européennes.



Les représentants des Etats ont présenté tour à tour leurs expériences en matière de coopération transfrontalière :

- pour la Hongrie, M. Bence Rétvari, Secrétaire d'État à l'Administration Publique et à la Justice, a rappelé le rôle essentiel que joue son ministère dans la coordination des différents outils de coopération transfrontalière, avec l'appui du CESCO<sup>2</sup>.
- pour les Pays-Bas, Tom Leeuwestein, chef d'unité au sein du ministère de l'Intérieur et des Relations du Royaume, a expliqué que le gouvernement néerlandais s'est doté d'une cellule technique en charge de résoudre les litiges transfrontaliers relevant du niveau national.
- pour la France, Jean-Luc Frés, chargé de mission à la DATAR, a expliqué que la France souhaite renforcer sa coordination avec les pays voisins (coordination des accords de partenariat sur chaque frontière, observation statistique

transfrontalière), avec l'appui de la MOT.

- pour l'Allemagne, Dr Gerd Hager, directeur exécutif du Regionalverband Mittlerer Oberrhein, a décrit le rôle du BBSR (Institut fédéral de l'Aménagement du territoire) dans le suivi des questions transfrontalières et son appui à l'émergence du réseau allemand des régions métropolitaines transfrontalières, l'IMEG.

Colin Wolfe, pour la Commission européenne, a souligné que l'approche territoriale doit être portée au niveau politique et que les Etats-membres doivent travailler sur la mise en cohérence de la planification de leurs régions frontalières avec leurs voisins.

Les conclusions du séminaire :

- l'approche multi-niveaux est nécessaire pour le bon fonctionnement de la coopération transfrontalière ;
- une approche territoriale intégrée doit stimuler l'approche classique

basée sur les projets dans les zones frontalières ;

- les stratégies intégrées doivent être fondées sur des données transfrontalières locales (flux transfrontaliers, etc.) qui ne sont pas disponibles pour le moment ;
- les territoires frontaliers sont confrontés à des problèmes spécifiques causés notamment par les différences entre les systèmes juridiques par delà la frontière.

L'objectif pour la Plateforme de Budapest est de réduire la fréquence de ces problèmes, qui se produisent au niveau local mais ne peuvent être résolus qu'au niveau étatique, à travers une meilleure coordination entre les Etats voisins, avec le soutien de l'Union européenne.

<sup>1</sup> La Plateforme de Budapest a été créée en décembre 2010 entre les représentants d'organisations impliquées au niveau national dans la coopération transfrontalière.

<sup>2</sup> Central European Service for Cross-border Initiatives - [www.cesci-net.eu](http://www.cesci-net.eu)

Plus d'infos et les présentations en ligne : [cliquez ici](#).

## Conférence territoriale et affirmation des métropoles dans la loi française

Trois articles du projet de loi modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, qui a fait jusqu'à présent l'objet d'une première lecture au Sénat et à l'Assemblée Nationale, contiennent des mentions relatives à la coopération transfrontalière :

- Article 4, relatif à la Conférence territoriale de l'action publique, suite à un amendement de la MOT :

"Elle peut être saisie de la coordination des relations transfrontalières avec les collectivités territoriales étrangères situées dans le voisinage de la région".

- Article 9 bis : "Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales ne peut conclure une convention avec un Etat étranger, sauf dans les cas prévus par la loi ou lorsqu'il s'agit

d'un accord destiné à permettre la création d'un groupement européen de coopération territoriale, d'un groupement eurorégional de coopération ou d'un groupement local de coopération transfrontalière. Dans ce dernier cas, la signature de l'accord est préalablement autorisée par le représentant de l'Etat dans la région".

- Article 31, relatif à la métropole :

"La métropole limitrophe d'un Etat étranger élabore un schéma de coopération transfrontalière associant le département, la région et les communes concernées".

Le projet de loi fera l'objet d'une seconde lecture au Sénat début octobre.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl12-495.html>

# REVUE DE PRESSE

## ▲ L'environnement sans frontières

**Dossier d'Environnement Magazine, Septembre 2013**  
"Coopération transfrontalière > Ressources en eau, trame verte, qualité de l'air ou mobilité, les territoires transfrontaliers partagent une identité et des enjeux communs de protection de l'environnement. Face à des sujets qui font fi des frontières, les acteurs français et leurs voisins ont déjà une longue expérience de coopération. Celle-ci évolue aujourd'hui vers une structuration plus forte."

## ▲ Vers une révision des enveloppes de fonds structurels

**Localtis, 10 septembre**  
"A peine négocié, le budget européen 2014-2020 fait déjà l'objet de nouvelles tractations. [...] le commissaire à la politique de cohésion a annoncé que les dotations régionales seraient révisées en 2016."

## ▲ Atlas Transfrontalier : le territoire vu du ciel statistique de l'Insee

**Croix du Nord, 13 septembre**  
"Un outil de diagnostic et d'aide à la décision pour entrepreneurs et pouvoirs publics. [...] Le regard des gens du nord est de plus en plus transfrontalier ! Français, Flamands, Wallons, nous endossons à la fois nos ressemblances : une histoire et une culture communes ; et nos différences : linguistiques et économiques. Les statisticiens de l'Insee ne disent pas autre chose, dans le deuxième tome de l'Atlas Transfrontalier qu'ils viennent de rééditer."

## ▲ Des soins sans frontières

**20 Minutes, 18 septembre**  
"Mardi, édiles de l'Eurodistrict, de Kehl et de la CUS étaient présents à l'inauguration du cabinet médical transfrontalier de traitement de l'addiction, au 5 Bankstrasse à Kehl. 'C'est la première réalisation santé de l'Eurodistrict', se félicite Alexandre Feltz, conseiller municipal strasbourgeois."

## ▲ Assurance maladie: l'ambassadeur rassure

**La Tribune de Genève, 11 septembre**  
"Selon Michel Duclos, la décision tiendra compte des spécificités régionales. C'est un dossier chaud des relations franco-suisse. Surtout à l'échelle du Grand Genève. Le système de couverture maladie des frontaliers pourrait changer de tout au tout."

## ▲ L'agglomération urbaine du Doubs fait un grand pas

**La Voix du Jura, 12 septembre**  
"Le groupement local de coopération transfrontalière vient de voir le jour à Morteau, au château Pertusier. Il est constitué de neuf autorités, dont l'Etat, la région Franche-Comté et le conseil général du Doubs et les six communes membres de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD)".

## ▲ Iraty, paradis pour la rando

**Sud Ouest, 2 septembre**  
"Des deux côtés de la frontière, les 27 000 hectares de la forêt d'Iraty et ses centaines de kilomètres de sentiers de randonnée, forment désormais une seule entité touristique. Avec des deux côtés de la frontière, en Soule et en Navarre, quelque 400 kilomètres de sentiers balisés pour les VTT".

## ▲ Le Géoparc inauguré

**Alpes et Midi, 6 septembre**  
"Durant toute la journée du 30 août les élus du Briançonnais, Guillestrois et Queyras, étaient sollicités pour l'inauguration sur leur territoire respectif du Géoparc des Alpes Cottiennes. Le projet d'un territoire transfrontalier. Les Communautés de communes du Briançonnais, du Guillestrois et du Queyras, les communes de L'Argentière-la-Bessée et St Martin de Queyrières, le Pays de la Maurienne et l'ensemble du bassin versant italien jusqu'à Pinerolo, se trouvent impliqués au travers du Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées dans ce projet de Géoparc."

## ▲ Les Polonais ont franchi l'Oder

**Le Monde, 12 septembre**  
"D'abord méfiants, les Allemands des Länder de l'Est trouvent certains avantages à cette invasion. Dans le petit village de Blankensee, dans le nord-est de l'Allemagne, à quelques kilomètres de la frontière polonaise, l'auberge polono-allemande Gospoda est devenue le centre de la vie sociale."

## La Déclaration de Sarrebruck

Thierry Repentin, ministre délégué chargé des Affaires européennes en France, et son homologue allemand, Michael Georg Link, ont signé à Sarrebruck le 15 juillet 2013 une déclaration commune sur la coopération franco-allemande dans les régions frontalières. Ils ont présidé ce même jour une conférence sur la coopération franco-allemande, qui a permis de discuter des perspectives et des défis de la coopération transfrontalière.

La Déclaration de Sarrebruck stipule que "La coopération particulièrement étroite et les échanges intensifs entre régions transfrontalières ont atteint des niveaux élevés. Cependant, il en découle de nouvelles tâches auxquelles il convient de s'atteler". Elle met ainsi en avant plusieurs thèmes de travail pour le futur de la coopération transfrontalière franco-allemande : Education et formation professionnelle, Marché du travail, Coopération policière, Transports transfrontaliers, Energie, Soins de santé transfrontaliers, Questions fiscales, Région du Rhin supérieur et Grande Région.

Pour télécharger la Déclaration : [http://www.allemande.diplo.de/Vertretung/franckreich/fr/\\_\\_\\_pr/nq/2013-07/2013-07-22-repentin-link-pm.html](http://www.allemande.diplo.de/Vertretung/franckreich/fr/___pr/nq/2013-07/2013-07-22-repentin-link-pm.html)



## L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38, rue des Bourdonnais  
75001 Paris France  
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

Directeur de publication : Jean Peyrony  
Réalisation : Domitille Ayrat

Photos : tous droits réservés

Pour vous abonner, modifier ou supprimer votre abonnement : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu) (onglet "Newsletter")

